

Renseignements généraux

DÉPISTAGE DE LA COVID-19 AU MANITOBA

Le gouvernement provincial adopte une approche multifacette pour aider la population manitobaine à accéder rapidement à des tests de dépistage de la COVID-19, notamment par l'ajout de deux lieux de dépistage à l'auto à Winnipeg, la mise au point d'un système de prise de rendez-vous et l'élargissement du champ de compétences de ses ressources actuelles consacrées au dépistage de la COVID-19.

- Trois nouveaux lieux de dépistage – deux à Winnipeg et un à Brandon – ouvriront au cours des prochaines semaines, ce qui portera à neuf le nombre des lieux de dépistage à l'auto accessibles au Manitoba selon le principe du premier arrivé, premier servi. À Winnipeg, le lieu de dépistage situé au 1066, avenue Nairn, a ouvert cette semaine, et un second lieu de dépistage situé au 125, rue King Edward Est, devrait ouvrir à la fin d'octobre. Un lieu de dépistage à l'auto ouvrira le 17 octobre au Centre Keystone de Brandon.
- Des efforts sont déployés pour réduire les temps d'attente dans les lieux de dépistage grâce au lancement d'un système de prise de rendez-vous. Les Manitobains qui présentent des symptômes de la COVID-19 pourront fixer, par téléphone ou en ligne, un rendez-vous pour un test de dépistage. Le système de prise de rendez-vous, auquel se grefferont des précisions sur la façon de fixer un rendez-vous par téléphone ou en ligne, sera déployé au cours des prochaines semaines. Des discussions sont également en cours avec Doctors Manitoba en vue de permettre aux médecins de famille des cliniques communautaires de proposer des tests de dépistage de la COVID-19 en dehors des heures d'ouverture habituelles, et ce, afin de rendre les tests plus accessibles aux familles manitobaines.
- Comme il l'a annoncé aujourd'hui, le gouvernement du Manitoba travaille en collaboration avec le Collège Red River afin d'offrir un programme de microcertification qui lui permettra d'augmenter son bassin de fournisseurs de soins de santé habilités à procéder à des prélèvements nasaux aux fins du dépistage de la COVID-19. Les inscriptions sont lancées aujourd'hui, et les premiers cours débiteront le 19 octobre.
- En plus des investissements actuels dans le dépistage, conformément à l'annonce du 9 octobre dernier, le gouvernement provincial a demandé à l'Assemblée législative du Manitoba l'autorisation de dépenser un demi-milliard de dollars supplémentaires pour protéger les Manitobains durant la pandémie. Ainsi, ce crédit supplémentaire autoriserait les ministères à dépenser 577 millions de dollars de plus au cours de l'exercice 2020-2021.

Pour en savoir plus sur le dépistage de la COVID-19, consultez l'adresse www.gov.mb.ca/covid19/updates/testing.fr.html.